

Compte-rendu du comité technique du 14 mars 2017

Présents : Mmes et MM.

Julien MERLE	Maire
Stéphane VIAL	1 ^{er} Adjoint
Marc GABRIEL	Adjoint au maire
Jean-Pierre TRUCHOT	Adjoint au maire
Jean-Marc SABATIER	Conseiller municipal
Marie-Josée ZORRILLA	Professeur des écoles retraitée
Jean COLLADO	PRJN
Béatrice ALESTRA	Chef d'entreprise
Paule ROUSSEAU	Référente A21

Excusés : Mme Isabelle SUREL Conseillère municipale - MM. Alban DUMAS Conseiller municipal - Pierre MANFREDI PRJN - César DEMERET DGS – Joseph JACQUIN-PORRETAZ Directeur Naturoptère –

Stéphane VIAL ouvre le comité.

Atelier fleurissement : Stéphane VIAL fait un bref compte rendu de la réunion du 2 mars. Un état des lieux a été réalisé par MM. COLLADO et GABRIEL (Cf. présentation jointe).

Une fois que la municipalité aura décidé des grandes lignes (lieux à privilégier, type de fleurissement, budget...) il sera possible d'établir un plan de fleurissement étalé sur plusieurs années. Il serait intéressant d'associer étroitement les habitants à ce processus et de proposer des partenariats du type : lors des installations de jardinières le long d'une rue, la commune fournit la jardinière et les plantes et les riverains se chargent des arrosages.

Mme ROLLAND a fait part des actions menées par plusieurs villages de la Drôme <http://www.ladrometourisme.com/fr/je-decouvre/art-de-vivre/les-villages/villages-botaniques-de-la-drome.html>.

Il a été proposé de se concentrer dans un premier temps sur la remise en état et la valorisation de l'existant.

M. GABRIEL a demandé que le CAUE fasse une proposition d'accompagnement à la commune.

Atelier événementiel table ronde « jardiner » du 21 mars 2017. Les services espaces verts de la commune ne seront pas représentés. Le jardinier de l'Harmas ne sera pas là non plus. Le jardinier du Naturoptère, Robin, ne pourra pas être là. M. Damien BRUNEL s'est proposé pour intervenir à sa place. Ce sera donc Alban DUMAS et Damien BRUNEL qui auront fonction « d'experts » pour cette table ronde. Il faudra prévoir des boissons et penser à continuer les inscriptions pour le réseau des tables rondes.

Pour l'ouverture du marché du soir, l'atelier événementiel propose le 3 juin pour débiter en tenant compte du calendrier chargé en avril/mai. Il sera trop tard pour les asperges et fraises est-ce qu'il serait possible de commencer plutôt à la mi/mai ?

Le 13 mai il est proposé de programmer un pique-nique géant dans le par cet de commencer à parler de nourriture.

La rue de tous les possibles :

Pour l'instant il y a 23 inscriptions retournées et quatre qui ont confirmé verbalement leur venue. Certains n'ont pas répondu, plusieurs relances mail ont été faites ils seront relancés à nouveau par téléphone. (cf. tableau en pj).

Est-ce que le SMAEMV tiendrait un stand dans la rue de tous les possibles ?

Autres ateliers

Stéphane propose de créer d'autres ateliers de travail dans le même esprit que ceux sur la restauration et le fleurissement.

Un atelier « vivre à Sérignan » pourrait s'attacher à ce qui touche la vie quotidienne des sérignanais. Pourraient être abordés par cet atelier des sujets comme l'incivilité, (*par exemple le problème des déjections canines*), la préparation d'une journée sur la parentalité. Une action de l'A21 porte d'ailleurs sur les incivilités, et, sur la mise en place de parcs à vélo. La partie parcs à vélo a été réalisée. En ce qui concerne les incivilités plusieurs rappels étaient parus dans la revue municipale. Marc GABRIEL et M. TRUCHOT informent que le problème des déjections canines va pouvoir être résolu grâce à la mise en service de « canisettes ».

Un atelier bibliothèque pourrait aussi être intéressant, pour permettre de croiser les actions proposées par le comité technique A21 et la bibliothèque qui peuvent se recouper.

Béatrice ALESTRA remarque que cela fait beaucoup de nouveaux engagements à tenir alors qu'il est déjà difficile de tenir pied sur les gros projets en cours comme la rue de tous les possibles, le marché du soir, les tables rondes.

Rendez-vous le 11 avril pour le prochain comité technique

Prochains comités techniques

mardi 11 avril – mardi 10 mai – mardi 13 juin – mardi 11 juillet – mardi 8 août – mardi 12 septembre – mardi 10 octobre – mardi 14 novembre – mardi 12 décembre